

Assemblée générale Pro Natura Jura bernois 2025

Procès-verbal

Jeudi 13 mars 2025, Salle de l'Aula (2^e étage), Rue du Collège 31, Sonceboz-Sombeval
19h00-20h05

Présents : 32 personnes, selon liste

Excusés : 18 personnes, selon liste

Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

19h00 Partie statutaire

- Approbation du PV de l'AG 2024
- Présentation et approbation du rapport d'activités 2024
- Présentation et approbation des comptes, décharge au comité
- Présentation des activités 2025 et approbation du budget 2025
- Élection du président et des nouveaux membres du comité
- Élection des vérificateurs des comptes et de la nouvelle suppléante
- Élection des délégués à Pro Natura Berne
- Discussion préalable non décisionnelle en vue du changement de nom de Pro Natura Jura bernois
- Informations et divers

20h00 Conférence publique «*Chauves-souris et lumière : mieux comprendre pour mieux cohabiter*»
par Grégory Del Torchio, président de l'association Chauves-souris Jura bernois

Partage du verre de l'amitié

- **Accueil de la commune de Sonceboz-Sombeval**

Claude-Alain Wüthrich, maire, donne quelques informations sur la commune, en particulier concernant la nature et les différents aspects environnementaux.

- **Approbation du PV de l'AG 2024**

Par Alain Ducommun, président.

Aucune question ou remarque de la part de l'assemblée.

PV accepté sans modification et avec remerciements à son auteur (Arnaud Pradervand).

- **Présentation et approbation du rapport d'activités 2024**

Par Elisabeth Contesse, chargée d'affaires.

Aborde les éléments les plus remarquables de l'année 2024, le rapport étant disponible pour lecture détaillée sur le site internet de Pro Natura Berne, lien Jura bernois.

1) Site d'importance nationale de reproduction de batraciens à Tavannes. Création d'un étang et de différentes structures alentour afin de fournir différents habitats pour les batraciens et les plantes remarquables, y compris valorisation du paysage (collaboration avec les propriétaires privés et bureau d'études).

2) Suivi des talus et des espaces verts d'importance biologique, sur les communes de Villeret, Saules et Tavannes (collaboration avec les communes et un botaniste).

3) Création de petits habitats de diversifications de divers biotopes déjà présents, sur le site d'une entreprise régionale (collaboration avec l'entreprise).

4) Action Lièvre & Cie de Pro Natura, en coordination avec les sections des cantons du Jura et de Neuchâtel, par Quentin Kohler, responsable du projet (collaboration avec les exploitants, propriétaires, bourgeoisies, communes et cantons).

Par exemple, le projet Chèvres à Crémines : remise en état d'un pâturage sec embroussaillé, lutte contre la fougère aigle, adaptation de la pâture aux espèces cibles et gestion du troupeau de chèvres.

Autres actions :

- Finalisation d'un étang agroécologique à Vauffelin

- Réalisation d'un étang sur la commune de Seehof/Elay

- Projet en cours à La Heutte

- Collaboration avec la FRI pour l'élaboration d'un projet «Ressource», portant sur plusieurs thématiques et la création d'étangs agroécologiques

- Projet en cours : valorisation d'une zone humide et renaturation d'une source à Bellelay

- Accompagnements personnalisés auprès d'exploitants agricoles sur 13 domaines dont 2 dans le Jura bernois (6 dans le JU et 5 à NE)

5) Gestion de nos réserves naturelles : une vingtaine de sites et objets nous concerne et, en 2024, les actions suivantes ont notamment été menées :

- Entretien du site amont de la Vieille Birse à Sorvilier par une coupe d'éclaircie forestière

(collaboration avec le Canton) et évacuation des déchets de la coupe (collaboration de bénévoles du CEPOB et Pro Natura)

- Entretien des étangs de la Rochette à Villeret (collaboration avec le Canton, la commune et les bureaux d'études via le PAE du BEZ)
 - Entretien de divers milieux avec des bénévoles et sensibilisation, à Villeret, Corcelles et Grandval
 - Achat d'une nouvelle parcelle à Court, qui est une prairie sèche à mi-sèche riche en espèces.
 - Développement de projets, par exemple sur la parcelle au lieu-dit Le Vernet sur la commune de Péry-La Heutte, avec une revalorisation du secteur, en vue de favoriser des espèces cibles comme le crapaud accoucheur (collaboration avec le Canton, le Syndicat de la Suze, les bureaux d'études)
- 6) Sensibilisation à la population et communication. Même si nous manquons de visibilité, nous tâchons d'améliorer notre communication !

• **Présentation et approbation des comptes, décharge au comité**

Par Bastien Amez-Droz, caissier.

Les comptes détaillés sont disponibles sur le site internet de Pro Natura Berne, lien Jura bernois.

Le capital a augmenté entre 2023 et 2024 : notre fortune se monte à 126'750.42 CHF.

Bénéfice 2024 : 3154.88 CHF.

Pierre Mosimann, vice-président, lit le rapport des vérificateurs.

Une question concerne le salaire de notre chargée d'affaires, qui n'apparaît pas dans les comptes. La raison est qu'Élisabeth Contesse est engagée par la section cantonale Pro Natura Berne.

Les comptes 2024 sont acceptés par l'assemblée et la décharge est donnée au comité.

• **Présentation des activités 2025 et approbation du budget 2025**

Par Élisabeth Contesse.

Voici une liste des activités prévues en 2025 :

- Valorisation de divers sites naturels (Les Heurtous à Grandval, au Vernet à Péry et la Vieille Birse à Sorvilier/Court)
- Promotion du crapaud accoucheur dans le Grand Val
- Poursuite de l'action Lièvre & Cie
- Coordination de l'accueil et de l'information environnementale en lien avec les terrains Pro Natura à l'entrée de la Combe Grède à Villeret
- Suivi du projet de site à batraciens à Tavannes
- Renforcement du suivi et de la surveillance des sites protégés
- Développement des plans de gestion du marais des Pontins et des autres sites de Pro Natura Jura bernois.

Certaines opportunités se présentent en cours d'année, donc le programme des activités peut être modifié en fonction des priorités qui se présentent.

Concernant le budget, il est précisé que les projets ne sont réalisés que lorsque leur financement est assuré. Il est aussi relevé que le financement de nombreuses actions passe directement par les comptes de Pro Natura Berne et Pro Natura (notamment tout ce qui concerne les sites prioritaires de Pro Natura) sans impacter le budget de Pro Natura Jura bernois.

Le programme et le budget sont validés.

- **Élection du président et des nouveaux membres du comité**

Pierre Mosimann prend la parole concernant l'élection du président.

C'est Alain Ducommun qui occupe ce poste et qui souhaite poursuivre son mandat. Aucune autre proposition de la part de l'assemblée. Son élection pour 4 ans est acceptée par applaudissements.

Autre nomination, par Alain Ducommun.

Une nouvelle membre du comité est proposée à l'élection, madame Rahel Boss. Rahel se présente en quelques mots.

Pas de question ou de remarque.

Rahel est élue par applaudissements.

- **Élection des vérificateurs des comptes et de la nouvelle suppléante**

Par Alain Ducommun.

Les 2 vérificateurs (madame Sandrine Sylvant et monsieur Michel Walthert) sont renommés par acclamation, de même que la nouvelle suppléante, madame Sandrine Gerber.

- **Élection des délégués à Pro Natura Berne**

Par Alain Ducommun.

Nous sommes toujours à la recherche de délégués pour Pro Natura Berne. 3 places sont toujours vacantes car nous avons droit à 10 sièges.

Personne de l'assemblée n'est intéressé, mais il est demandé que si quelqu'un pense à une connaissance, nous sommes ouverts à toute proposition.

Les 7 membres sont cités : Alain Ducommun, Jean-Claude Gerber, Yves Herdener, François Gauchat, Bastien Amez-Droz, Rahel Boss et Arnaud Pradervand. Ils sont tous acceptés par l'assemblée comme délégués de Pro Natura Jura bernois à Pro Natura Berne.

- **Discussion préalable non décisionnelle en vue du changement de nom de Pro Natura Jura bernois**

Par Alain Ducommun.

Discussion ouverte au sujet d'un éventuel changement de nom de Pro Natura Jura bernois en Pro Natura Grand Chasseral, pour profiter de la dynamique autour de ce nouveau label.

Une discussion a eu lieu entre le bureau de Pro Natura Jura bernois et les responsables de la marque Grand Chasseral, afin de savoir si le groupe régional de Pro Natura serait reçu comme partenaire par ladite marque. Des garanties lui ont été données dans ce sens.

Ici, il n'est pas question de prendre une décision mais d'ouvrir la discussion, à propos de l'intérêt et des étapes à suivre, notamment en ce qui concerne les statuts.

La décision formelle quant au changement de nom ou non sera à l'ordre du jour de l'AG 2026.

Pierre Mosimann précise que le comité de Pro Natura Berne dit que ce changement de nom est de notre ressort et qu'il ne s'y opposerait pas.

Personne ne demande la parole.

L'assemblée donne donc compétence au comité pour poursuivre l'examen de la question en vue de l'AG 2026.

- **Informations et divers**

Bastien Amez-Droz : propose de remercier Pierre Mosimann pour son engagement en tant que vice-président dans le comité de Pro Natura Jura bernois et de Pro Natura Berne et lui remet un assortiment de vins en cadeau.

Pierre Amstutz propose de remercier le comité pour son engagement et son travail. L'assemblée applaudit.

Philippe Heimann remercie également le comité et Elisabeth Contesse pour son travail, au nom de la Division forestière Jura bernois.

Fin de la partie statutaire à 20h05.

- **Conférence par Grégory Del Torchio, président de l'association Chauves-souris Jura bernois**

Séance levée à 20h30

Tramelan, le 23 mars 2025

Au nom du comité :

La secrétaire administrative :

Le président :

Kathleen Hasler

Alain Ducommun

Distribution : sur intranet Pro Natura et Pro Natura Jura bernois

- PN, PNBE : par E. Contesse
- Comité Pro Natura Jura bernois (12)